



Développement de la culture de l'oignon au Cap-Vert



RADHORT







Développement de la culture de l'oignon au Cap-Vert

BA Mamadou Lamine, Directeur Technique Adjoint, Chef du Service Horticulture du CNRADA, Kaédi, Mauritanie

INTRODUCTION

La République du Cap-Vert qui regroupe dix îles est un pays de 4.032 km² pour une population estimée en 1993 à 384.000 habitants (densité 95,2 habitants/km²).

Pays enclavé, doté d'un relief particulièrement accidenté, il s'y ajoute pour les différentes îles une faiblesse pluviométrique endémique (aucune île n'a dépassé 100 mm en 1994) ce qui accentue la sécheresse et la désertification déjà assez marquée.

Face à cet environnement hostile, le gouvernement du Cap-Vert s'est résolument engagé dans une politique de développement des cultures maraîchères pour satisfaire les besoins de consommation des populations et les revenus des producteurs d'une part et pour réduire les importations de légumes qui grèvent lourdement la balance commerciale de ce pays d'autre part.

C'est dans ce contexte, que le projet GCP/CVI/ 030/NET "Développement du Secteur Maraîcher" a été mis en place il y a plus d'une décennie pour sélectionner des espèces et variétés adaptées, mettre à disposition des semences de qualité en quantité et aider à la solution des contraintes posées par le développement des productions légumières.

PLACE DE L'OIGNON DANS LES PRODUCTIONS MARAÎCHÈRES

Les cultures maraîchères occupent une place de choix au Cap vert. Environ 1.040 ha sont cultivés en maraîchage (555 ha de tubercules alimentaires et 485 ha d'espèces légumières diverses). La production globale était évaluée à 16.800 t en 1994 pour une valeur de 27,5 millions de dollars EU. Sur le plan des importations, celles-ci sont estimées à 1,34 million de dollars EU en 1993.

Les principales cultures maraîchères sont dans l'ordre : le manioc (200 ha pour 3.200 t de production), la patate douce (220 ha pour 3.080 t), la pomme de terre (132 ha pour 2.376 t de production) ; l'oignon occupe à égalité avec la tomate et les choux, la quatrième place.

En 1993, 45 ha ont été cultivés en oignon et 1 ha en semences d'oignon pour des productions respectives de 1.080 t et 100 kg (rendements de 24 t/ha et 100 kg/ha). Leur valeur totalisée est estimée à 1,75 million de dollars EU.

546 t d'oignon de Hollande sont annuellement importées (genre Early Texas Grano), pour une valeur de 200.000 dollars EU. 50 à 60 kg de semences de cette variété sont aussi introduites de l'étranger. En guise de comparaison, on peut signaler que 5.022 t de pomme de terre sont importées pour une valeur de 91 millions d'Escudos (1,14 million de dollars EU).

Sur le plan de la consommation, la quantité consommée par an et par habitant est évaluée à 9 kg, en augmentation de 50 % par rapport à 1990 (6 kg/an/habitant).



CONTRAINTES DE LA PRODUCTION DE L'OIGNON

Au Cap Vert, les producteurs appliquent convenablement les techniques de production de l'oignon mises au point par le projet GCP/CVI/ 030/NET. Les contraintes identifiées se résument à :

Contraintes générales de l'agriculture

- **Précarité des ressources en eau** : avec comme effet des problèmes de renouvellement des nappes souterraines et des difficultés de pompage de l'eau pour les producteurs.
- **Enclavement** : avec comme conséquence des coûts exorbitants de transport (bateau et avion).

Contraintes spécifiques à l'oignon

- **Contraintes bioclimatiques** :
 - températures élevées après avril,
 - insuffisance de froid (problèmes de floraison pour la production de semences).
- **Contraintes édaphiques** :
 - sols caillouteux, difficiles à travailler.
- **Contraintes agronomiques** :
 - absence de variétés de jours intermédiaires,
 - floraisons importantes de la variété Violet de Galmi pour les semis précoces (octobre - novembre).
- **Contraintes biologiques** :
 - Insectes : *Thrips tabaci*
 - Maladies : racines roses.
- **Contraintes post-récolte** :
 - conservation très courte pour les oignons jaunes,
 - prix faibles en période de production,
 - infrastructures de conservation insuffisantes pour oignons rouges.

ACTIONS DE RECHERCHES

D'importants travaux de sélection variétale ont été conduits au Cap-Vert par le projet GCP/CVI/030/NET en collaboration avec l'INIDA (Centre de recherche).

Ces travaux ont principalement porté :

- Sur l'amélioration de la variété Violet de Galmi sensible au *Thrips Tabaci* et à la maladie des racines roses, provoquée par le complexe *Fusarium sp./Pyrenochaeta terrestris*. La sélection des lignées et l'utilisation de trois autofécondations ont été réalisées à partir des critères suivants : absence de floraison, bonne conservation, résistance aux thrips, tolérance à la maladie des racines roses, forme et couleur. Après sept ans de travaux, cinq lignées (20, 53, 3a, 90f) ayant une bonne réponse aux critères définis ont été sélectionnées et une production de semences de ces lignées est en cours pour les rendre disponibles dès 1995.
- Le croisement de la variété Egyptian du CDH/Sénégal (utilisée comme parent femelle) avec le Violet de Galmi (pollinisateur) a été effectué. Egyptian est résistant aux Thrips et tolérant à la maladie des racines roses alors que Violet de Galmi, dispose d'un bon potentiel pour la conservation (4-6 mois). Le travail de sélection fait sur trois générations a permis d'obtenir quatre familles. Une nouvelle sélection a donné sept familles, toutes ayant une meilleure résistance aux Thrips et à la maladie des racines roses que Violet de Galmi avec les mêmes aptitudes de conservation.
- Des noyaux de Jaune de Galmi, issus de ce croisement ont été repérés, présentant les aptitudes définies ci-dessus et dont le caractère "amer piquant" est beaucoup moins prononcé que chez le Violet de Galmi.

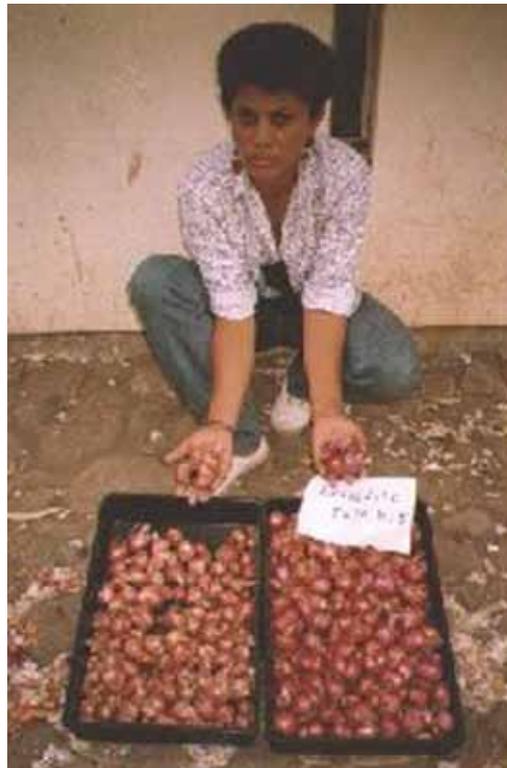


ORIENTATIONS FUTURES DES EFFORTS DU GOUVERNEMENT ET DE SES PARTENAIRES

Le problème majeur de l'agriculture du Cap-Vert est, et le sera encore longtemps, la gestion des ressources naturelles en particulier l'eau et le sol.

Dans le souci de contribuer à la réflexion en cours, différentes recommandations sont formulées au terme de la mission :

1. Assurer une gestion raisonnée des ressources en eau par la systématisation des modes d'irrigation économiques (goutte à goutte, micro-jet etc.).
2. Créer des mécanismes de crédit agricole pour l'acquisition des équipements économiques d'irrigation et de conservation des oignons (abris séchoirs).
3. Examiner les possibilités de faire baisser les coûts de transport, jugés exorbitants par les producteurs.
4. Renforcer en qualité et en quantité la recherche et orienter les activités de recherche sur l'oignon vers les axes suivants :
 - gestion de l'eau (mode, fréquence, techniques culturales) ;
 - poursuivre les travaux de sélection et d'amélioration du Violet de Galmi et des lignées obtenues par croisement pour réduire les effets des thrips et de la maladie des racines roses ;
 - introduire et élever les insectes pollinisateurs pour accroître les rendements en semences d'oignon.
5. Assurer la production de semences d'oignon dans l'île de Maio plus sèche (donc moins de risques de maladies) et où les variations thermiques (basses et hautes) sont susceptibles de favoriser une plus grande induction florale et probablement des rendements en semences plus importants.
6. Assurer une diffusion des lignées et variétés fixées d'oignon et des clones et populations d'échalote sélectionnées au Cap-Vert en direction des autres pays du projet régional.





RADHORT